

Chauray, le 19 octobre 2017

A l'attention des parents d'élèves de Chauray

Affaire suivie par Luiguy TORIBIO

ltoribio@chauray.fr

Objet : Rythmes scolaires à Chauray pour la rentrée 2018/2019.

Désireuse d'appliquer au mieux la réforme des rythmes scolaires en 2014, la ville a accompagné le passage de l'organisation de la scolarité de vos enfants sur 4,5 jours par semaine avec l'instauration des cours le mercredi matin et la mise en œuvre d'activités périscolaires abouties.

Cette organisation n'étant désormais plus obligatoire, il est demandé à la municipalité d'ici le 15 décembre, après avis des conseils d'école (6 novembre en maternelle, 7 novembre à l'école élémentaire Saint-Exupéry, et 9 novembre à l'école Jacques PREVERT), de se prononcer sur le choix des rythmes scolaires établis sur 4 jours ou 4,5 jours.

Les enjeux de ce choix sont multiples :

En cas de maintien de l'organisation actuelle sur 4,5 jours :

- 1/ Les actuelles activités périscolaires dont le financement ne sera plus assuré par l'Etat **deviendront payantes**.
- 2/ **Leur tarif sera aligné sur celui des centres de loisirs** compte tenu des nouvelles charges de personnel pesant sur la collectivité (titularisation des animateurs recrutés par la commune pour ces temps d'activité) sans ressources compensatrices de l'Etat.

En cas de retour aux 4 jours d'école :

- 1/ Le mercredi redeviendrait une journée de centre de loisirs pour les enfants (si les parents le souhaitent).
- 2/ Des activités seraient organisées par le service jeunesse à la sortie des classes le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de manière à proposer une prise en charge qualitative.
- 3/ Une refonte plus qualitative des garderies serait opérée pour le bien-être des enfants.

Afin de prendre en compte au mieux votre avis sur le sujet nous vous remercions de prendre le temps de répondre au questionnaire porté au dos du présent courrier également téléchargeable sur le site de la Mairie www.ville-de-chauray.fr

Comptant sur votre participation, nous vous en remercions par avance et vous prions de croire en l'expression de nos sincères salutations.

L'adjoite au Maire déléguée aux affaires scolaires

Le Maire

Sylvie MUSELLEC

Jacques BROSSARD

Questionnaire à remettre en mairie OU aux centres de loisirs pour le 2 novembre OU à l'adresse jeunesse@chauray.fr

ECOLE :

CLASSE :

PRENOM(S) NOM(S) DE VOS ENFANTS CONCERNES

Questionnement de l'hypothèse d'un retour à la semaine de 4 jours.

Pour vous :

1/ Avec un retour aux 4 jours par semaine, la gestion de la journée du mercredi serait

Plus facile inchangée

Un peu plus difficile beaucoup plus difficile

2/ Mettriez-vous vos enfants en accueil de loisirs le mercredi ?

Matin Oui Non

Après -midi Oui Non

Journée complète Oui Non

Repas en restauration scolaire Oui Non

3/ Quelles seraient vos attentes par rapport à la mise en place de la semaine de 4 jours sur la commune de Chauray ?

4/ Un maintien de l'organisation sur 4, 5 jours par semaine vous paraît-il indispensable ?

Oui

Non